

Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Introduction:

La note de service du 5 juin 2013 d é termine des activit é s possibles à conduire dans le cadre de l'individualisation. Il convient à l'é quipe p é dagogique de choisir les axes prioritaires en fonction des besoins des é l è ves

Contenu du diaporama:

Prescriptions de la note de service (5 juin 2013)

Choix des axes en fonction des besoins

Pr é sentation globale de la d é marche pour é laborer des s é quences





Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Rappel (reprenant la terminologie de la note de service) Le projet d'individualisation des parcours mobilise :

Les dispositifs obligatoires, inscrits à l'emploi du temps des élèves :

accompagnement personnalis é pour l'enseignement g é n é ral et technologique, enseignement à l'initiative de l' é tablissement (EIE) et horaire de mise à niveau en seconde professionnelle).

Les dispositifs complémentaires proposés sur la base du volontariat des élèves : tutorat, stage de remise à niveau et stage passerelle

Et uniquement pour la filière baccalauréat professionnel :

L'accompagnement individualisé et les classes spécifiques (pour un parcours 4 ans) à l'initiative des é quipes p é dagogiques.

Pour ê tre efficients, ces dispositifs doivent ê tre int é gr é s de façon coh é rente et compl é mentaire, dans une d é marche de projet de l'é quipe p é dagogique.



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Activités possibles en filières générales et technologiques, durant les héures d'accompagnement personnalis é et en filières professionnelles dans le cadre des EIE.

Ce sont des temps d'enseignement qui peuvent être consacrés :

au soutien

à l'approfondissement

à l'aide à l'orientation

à l'aide aux m é thodologies de travail

• • •

L'enseignement prend des formes variées :

travaux pluridisciplinaires travaux sur les comp é tences de base aide pour la construction d'un parcours de formation et d'orientation r é fl é chi par l'é l è ve



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



L'accompagnement personnalis é et l'individualisation permettent : une r é ponse à des besoins sp é cifiques laquelle s'appuie sur un diagnostic.

une r é ponse organis é e au travers d'un projet de l' é quipe p é dagogique qui se traduit sous forme de s é quences d'enseignement.

Les activit é s de personnalisation prennent en compte l' exp é rience, les aptitudes, les mani è res d' agir, les acquis, les besoins.

L' individualisation implique un mode d' organisation dans lequel l' é l è ve travaille de mani è re individualis é e en fonction de ses acquis et de ses besoins.

On é labore des s é quences p é dagogiques avec en permanence une dynamique de construction et d'ajustement dans un cadre de r é f é rence commun à l'ensemble des é l è ves. C'est pourquoi il n'y a pas d'incoh é rence à mener ces s é quences classe enti è re.



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Le choix des axes doivent correspondre aux sp é cificit é s des é l è ves et de l'établissement. il est n é cessaire de trouver une articulation entre des besoins et des opportunit é s d'établissement.

Cela doit se faire au sein d'un projet d'é quipe, qui s'é labore dans un contexte particulier que le projet d'é tablissement met au jour.

Certaines activit é s peuvent ê tre men é es en s'appuyant sur les sp é cificit é s de l'é tablissement, de ses fili è res, de son exploitation.

Il s'agira de r é fl é chir les moyens mat é riels et humains qui sont mobilisables et qui peuvent ê tre mobilis é s.



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement

Le choix des axes doivent correspondre aux sp é cificit é s des é l è ves. Le choix des men é es en baccalaur é at technologique STAV peuvent ê tre sp é cifiques à la fili è re et diff é rentes de celles conduites dans les classes de la s é rie S.

Il convient aussi de r é fl é chir l'accompagnement sur l'ensemble du parcours scolaire de l'é l è ve par exemple :

En classe de seconde

D é couvrir le lyc é e, se doter de m é thodes, maîtriser ses apprentissages, se connaître, r é fl é chir à un projet professionnel

En classe de première

Consolidation des apprentissages, m é thodes, comp é tences propres à chaque voie de formation.

Approfondissement du projet professionnel

En classe de terminale

Maîtrise des comp é tences n é cessaires à l'acquisition du diplôme.

Pr é paration à la poursuite d'é tude.



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Construire des séquences

L'organisation des s é quences autour des objectifs g é n é raux permet une programmation annuelle des activit é s. Les s é quences à construire peuvent s' é tablir selon un sc é nario type, compos é de 4 phases :

Activit é s de sensibilisation Activit é s de positionnement Activit é s de re-m é diation ou travail en autonomie Activit é s d 'auto- é valuation ou é valuation

Dans ces s é quences il faut d é terminer des objectifs op é rationnels et cr é er des situations p é dagogiques



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Construire des séquences

Activit é s de sensibilisation

Confronter l' é l è ve au th è me Susciter la curiosit é

Activit é s de positionnement

Faire é merger les besoins
Construire un regard r é flexif

Activit é s de re-m é diation ou travail en autonomie

Construire, consolider des apprentissages

Activit é s d'auto- é valuation ou é valuation

Int é grer les progr è s



Initier la démarche : choix des axes de l'accompagnement



Avant d'entrer dans l' é laboration des s é quences, il revient aux enseignants qui les conduiront d' é crire les objectifs g é n é raux et de formation. Ceux-ci constitueront le r é f é rentiel de formation propre à chaque é tablissement.

Ce r é f é rentiel pourra s' é crire en interrogeant la comp é tence finale est attendue des é l è ves (objectif g é n é ral) et

les objectifs op é rationnels (savoirs, savoir-faire, savoir- ê tre) pour atteindre l'objectif g é n é ral .

